



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MARDI 2 MAI 2017

COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 9 mai 2017

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several vertical strokes and a small flourish at the end.

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes Billom communauté
Françoise BERNARD : communauté de communes Billom communauté
Josiane COMBRIS : communauté de communes Ambert Livradois Forez
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier
Michel GONIN : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Philippe MEYZONET : Parc naturel régional Livradois-Forez
Corinne MONDIN : vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez
Patrice ROYET : communauté de communes Billom communauté

Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez
Ariane BOILLOT : gîte de Rochemulet
Robert DURET : Mus'Énergie
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom
Gérard JEANTON : Atelier Ocre rose
Stéphane LIMOUZIN : chambres d'hôtes Ailleurs
Sylvain PÉRAUDEAU : moulin Richard de Bas
Helen SLIK : chambres d'hôte La Paresse en douce
Alain TARASSON : association Sur les pas de Gaspard
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes La Clef des Puys

Autres participants :

Brigitte ARCIS : responsable administrative de la Maison du tourisme
Benoît BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme

Excusés

Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Corinne MONDIN
Michel BRAVARD : communauté de communes Ambert Livradois Forez, pouvoir remis à Josiane COMBRIS
Jean-Claude DAURAT : communauté de communes Ambert Livradois Forez, pouvoir remis à Josiane COMBRIS
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches, pouvoir remis à Helen SLIK
Bernard GARCIA : communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir remis à Michel GONIN
Valérie GOBILLARD : chambres d'hôte Le clos Goëlle
Josiane HUGUET : communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Monique FERRIER
Martine MUNOZ : communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir remis à Michel GONIN

ORDRE DU JOUR

- I – Élection du bureau et du/de la président.e
- II – Information sur le compte-rendu de la conférence de l'Entente du 6 avril 2016
- III – Rappel succinct des orientations 2017 de la Maison du tourisme
- IV – Recrutement de personnels
- V – Guides *Festivités et animations*
- V – Informations sur les opérations en cours
- VI – Questions diverses

INTRODUCTION

Corinne MONDIN invite les membres du conseil d'administration qui se réunit pour la première fois dans cette nouvelle configuration, à se présenter. Elle présente la liste des personnes excusées et des différents pouvoirs.

Monique FERRIER fait part d'une proposition pour organiser les réunions de bureau et du conseil d'administration éventuellement à d'autres heures de la journée (pas uniquement en soirée) pour permettre notamment aux hébergeurs et restaurateurs d'y participer. Corinne MONDIN propose qu'une consultation des membres du CA soit effectuée pour identifier leurs préférences.

I – ÉLECTION DU BUREAU ET DU/DE LA PRÉSIDENT.E

Chaque collectivité membre de droit est invitée à désigner parmi leurs 3 représentants un candidat au bureau. La proposition de candidats est la suivante :

- Patrice ROYET - Communauté de communes Billom communauté
- Josiane COMBRIS - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Michel GONIN - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Monique FERRIER - Communauté de Communes Entre Dore et Allier
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez

Les membres actifs sont invités à se concerter pour présenter au bureau un représentant par territoire et un pour les réseaux touristiques. La proposition de candidats est la suivante :

- Représentant des réseaux de prestataires : Bernard AUROY - Randonnée En Livradois-Forez
- Représentant des prestataires de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez : Robert DURET
- Mus'énergie
- Représentant des prestataires de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne : Gilles VAYSSIÈRE - Gîtes "La Clef des Puys
- Représentant des prestataires de la communauté de communes Entre Dore et Allier : Valérie GOBILLARD
- Chambres d'hôtes "Le clos Goëlle"
- Représentant des prestataires de la communauté de communes Billom communauté : Jean JALLAT - Les Champs d'ail de Billom

Les membres du conseil d'administration élisent à l'unanimité les membres du bureau ci-dessus.

Au bénéfice de l'âge, le président de séance désigné est Robert DURET.

Il sollicite les participants pour la présidence de la Maison du tourisme.

Corinne MONDIN représente sa candidature.

Elle est réélue, à l'unanimité, présidente de la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

II – INFORMATION SUR LE COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE L'ENTENTE DU 6 AVRIL 2017

La conférence de l'Entente s'est réunie le 6 avril 2017 dernier. L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Nouvelle composition de la conférence de l'Entente
- 2 – Rappel des conclusions de la réunion de l'Entente du 8 décembre 2016
- 3 – La stratégie de l'Entente
- 4 – La convention d'Entente : signature
- 5 – Quels méthode et planning pour l'organisation 2018 ?
- 6 – Informations de la Maison du tourisme : plan marketing de la Maison du tourisme
- 7 – Élection du/de la président(e)
- 8 – Questions diverses.

Michel Gonin - réélu à l'unanimité, président de la conférence de l'entente - présente les éléments de conclusion de la réunion :

- la convention d'entente entre les 5 collectivités membres a été modifiée en rajoutant à son article 3, la mention suivante : « La convention aura une clause de revoyure en 2018 » ;
- une nouvelle clé de répartition de la gouvernance de la MDT devrait être définie avant l'été.

Il rappelle, à titre personnel, qu'il existe une bonne dynamique au sein de la Maison du tourisme et qu'il serait dommage de ne pas la poursuivre.

III – RAPPEL SUCCINCT DES ORIENTATIONS 2017 DE LA MAISON DU TOURISME

Les orientations 2017 ont été adoptées lors de l'assemblée générale du 6 avril dernier. Il est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://goo.gl/BcvY7J>

Une version papier est diffusée en séance.

IV – RECRUTEMENT DE PERSONNELS

1. PERSONNEL SAISONNIER POUR LES BUREAUX DE CUNLHAT ET OLLIERGUES

Dans le cadre des conventions d'objectifs signées avec les anciennes communautés de communes du Pays de Cunlhat et du Pays d'Olliergues, reprises par Ambert Livradois-Forez et ayant cours jusqu'à la fin de l'année 2017, la Maison du tourisme s'est engagée à embaucher du personnel saisonnier en période estivale.

Les horaires d'ouverture de ces bureaux et l'organisation avec les permanents permettent de recruter une seule personne pour tenir les deux bureaux. Comme en 2015 et 2016, le temps de travail hebdomadaire pourrait être de 29 heures pour une durée de 4 mois à compter du 1^{er} juin.

2. CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SÉJOUR - ASSISTANT/ASSISTANTE DU PÔLE COMMERCIAL

Claude SNARSKI, initialement employée par l'office de tourisme du pays de Courpière en contrat CAE et assurant depuis le 1^{er} janvier 2015 pour la Maison du tourisme les fonctions de conseillère en séjour au bureau de Courpière et assistante du pôle commercial, ne souhaite pas prolonger sa collaboration au-delà de la fin de son contrat, soit le 1^{er} juin 2017.

Il serait donc nécessaire de recruter une personne pour la remplacer, avec le même type de contrat aidé. Le contrat pourrait avoir une durée hebdomadaire de 26 heures (identique au précédent) et il pourrait débuter le 17 mai 2017 afin d'organiser la transmission des dossiers en cours.

Le conseil d'administration décide de recruter :

- **une personne pour venir en soutien à l'accueil estival des bureaux d'information touristique de Cunlhat et d'Olliergues, selon les modalités suivantes :**
 - **contrat à durée déterminée de 4 mois prenant effet au 1er juin 2017 ;**
 - **temps de travail hebdomadaire : 29 heures ;**

- **une personne pour assurer une partie de l'accueil au bureau d'information touristique de Courpière et l'assistance du pôle commercial, selon les modalités suivantes :**
 - **Contrat d'Aide à l'Emploi de 12 mois renouvelable une fois et prenant effet au 17 mai 2017 ;**
 - **temps de travail hebdomadaire : 26 heures.**

V – GUIDES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

La Maison du tourisme a mis en place des guides des animations.

En complément, des décisions déjà prises au cours des derniers conseils d'administration, il vous est proposé d'apporter quelques évolutions.

1 – Propositions d'évolutions de l'ensemble des guides

Contenu des offres

Les guides recenseraient les animations à vocation touristique de niveau départemental, régional et national comme cela avait été défini jusqu'à présent.

Les guides présenteraient les stages, produits touristiques et séjours organisés à la demi-journée ou à la journée. Les prestations organisées sur plusieurs jours (avec au moins une nuitée) ne seraient plus retenues, considérant que :

- ce ne sont pas des offres d'animation mais plutôt des offres de séjour (l'information intéresse davantage des clientèles en amont de leur séjour plutôt que déjà sur place) ;
- leur recensement n'est actuellement pas organisé de façon systématique et rigoureuse par la Maison du tourisme. (Ce peut être d'ailleurs un prochain chantier) ;
- elles seront valorisées sur le site internet de la Maison du tourisme, rubrique « séjours » (une fois la syndication effective avec la base de données APIDAE dans le courant du printemps).

Périmètre des offres publiées

Les guides présenteraient l'ensemble des animations situées sur le périmètre des 4 communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez, Billom communauté et Entre Dore et Allier ainsi que les animations organisées par un prestataire membre d'un réseau soutenu par le PNRLF.

Contrairement aux éditions précédentes seront donc aussi présentées des animations sur les secteurs des anciennes communautés de communes associées (Thiers communauté, vallée de l'Ance) mais à la condition qu'elles aient été renseignées par les offices de tourisme ou bureaux d'information touristique concernés dans la base de données APIDAE. Ces derniers en ont été informés par le service accueil-information-animation.

Présentation des offres

Les guides animations présentaient habituellement les animations par grandes thématiques puis par date. Il est proposé de ne plus faire de découpage thématique (sauf pour les expositions, festivals) mais de faire une présentation uniquement calendaire.

Chaque offre serait donc détaillée de la façon suivante :

Nom
Commune
Lieu et horaire
Descriptif très court
Tarif
Tél
Site Web

Soit

samedi 21 mai

Fête de la nature : sauvages de ma rue

La Monnerie-Le-Montel

Parking de la poste 10 h

Un nouveau regard sur ces plantes.

Gratuit

Tél. 04 63 62 30 00

www.vacances-livradois-forez.com

Avec le passage à APIDAE, les descriptifs courts saisis font 250 caractères max. La présentation 2017 n'intégrerait donc pas ou peu de descriptif (1 ligne maximum).

2 – Propositions d'évolutions spécifiques au guide estival *Festivités et animations*

Les balades nature et patrimoine et les visites guidées faisant l'objet d'une édition à part, elles ne seraient donc plus détaillées dans le guide. Seule une page de publicité présenterait le guide les recensant.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité :

- **les principes précédents pour l'élaboration des guides *Festivités et animations* ;**
- **propose que soit étudiée une suggestion pour qu'en complément de la présentation calendaire des animations, puisse y être associée une mise en valeur thématiques (code couleur ?).**

En complément il est rappelé qu'un dernier conseil d'administration avait adopté le principe d'améliorer la présentation des animations sur internet pour qu'elles puissent être sélectionnées en fonction d'une zone

géographique autour d'un hébergement par exemple. Ce principe sera mis en place lors des nouvelles évolutions du site internet.

VI – INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS EN COURS

1. Journée du Livradois-Forez à Lyon

L'opération presse devrait plutôt avoir lieu le jeudi 8 juin (date à confirmer).

2. Étude marketing

a) Enquêtes. 2 enquêtes viennent d'être envoyées auprès des clientèles touristiques et des prestataires touristiques du territoire.

b) Réunions de travail. Les échéances proches sont :

- séminaire technique interne avec les agents des offices de tourisme et des collectivités du territoire : le **mardi 9 mai à 9 h 30 à la Maison du Parc**.

- comité de pilotage : le **mardi 16 mai à 14 h 30 à la Maison du Parc**. Ce sera le comité de pilotage de lancement de l'étude avec la présentation des résultats de l'enquête. L'ensemble des membres du CA y est convié.

- **4 réunions de travail organisées en local (une réunion par communauté de communes) les 23 et 24 mai**. Sera invitée une quinzaine de prestataires touristiques et d'acteurs locaux. Les modalités d'organisation sont en cours de finalisation en concertation avec le cabinet d'étude.

c) RV du cabinet d'étude. Le cabinet d'étude organise actuellement des rencontres avec les présidents et vice-présidents touristiques des 4 communautés de communes membres de la Maison du tourisme et du PNR Livradois-Forez.

3 – Forum des acteurs touristiques du 16 mai

Comme convenu, la Maison du tourisme organise le prochain forum des acteurs touristiques le mardi 16 mai qui se déroulera à la Maison du Parc à Saint-Gervais-sous-Meymont. La journée est organisée au profit des prestataires partenaires. Elle se déroulera de la façon suivante :

9 h 00-12 h 30 : plan marketing du Livradois-Forez

La matinée sera consacrée à la présentation des résultats des enquêtes et à des échanges entre acteurs touristiques du territoire (Quelle destination valoriser ? Quelles spécificités à mettre en avant ? Quelles clientèles à développer sur le territoire ? etc.). Cette réflexion s'organisera en différents ateliers de travail.

12 h 30-14 h 00 : pause déjeuner

Pique-nique tiré du sac.

14 h 00-16 h 00 : bourse d'échange aux documents

L'objectif est de permettre aux partenaires de la Maison du tourisme d'échanger leurs documents avec la Maison du tourisme et l'ensemble des participants. C'est une première !

16 h 00-17 h 00 : présentation des actualités de la Maison du tourisme et de quelques prestataires touristiques

Le conseil d'administration souhaite éviter que soit organisées deux réunions le même jour (ex : bourse aux documents, comité de pilotage de l'étude marketing)

4 – Rencontre locale du pays de Cunlhat : mardi 30 mai

Le conseil d'administration a adopté l'organisation annuelle des formations dont le programme des rencontres locales. La prochaine rencontre locale aura lieu en Pays de Cunlhat le 30 mai prochain. Le programme prévisionnel est le suivant :

9 h 00 – 9h45 : accueil café à la salle de la base de loisirs

10 heures - 11 h 00 : découverte du Parc Forêt Aventure

Six parcours et quatre niveaux de difficultés avec tyroliennes, filet serpent, poutre d'équilibriste, vélo suspendu...

11 h 15 - 12 h 15 : atelier du Sardier – Cunlhat

Conçu comme une maison de la créativité, l'Atelier du Sardier offre un espace spécialisé dans les pratiques artistiques libres.

12 h 30 - 13 h 30 : déjeuner pique-nique tiré du sac au plan d'eau (repli à la salle de la base de loisirs en cas de mauvais temps)

13 h 45 - 14 h 45 : golf de Cunlhat

Ce golf situé à 700 m d'altitude, à proximité du bourg de Cunlhat, est implanté sur un terrain de 19 ha. Jean-Claude Delmas et son équipe proposent des initiations de golf et de footgolf pour petits et grands.

15h00 - 16 heures : la Paresse en douce

Helen et Henk ont le plaisir d'accueillir les vacanciers dans un ancien couvent transformé en une agréable maison et table d'hôtes de charme à la campagne.

16h 15 - 17h 15 : le Chaudron du Fournieux

Deux métiers, Anne-Marie la confiturière et Laurent l'apiculteur.

17h15 - 17 h 30 : pot de fin de journée

Le conseil d'administration juge la journée chargée et préconise d'élargir la période horaire et de revoir dans le détail le programme.

5 – Horaires d'ouverture des bureaux d'information touristique

Le dernier conseil d'administration a adopté le principe de diffuser la nouvelle proposition d'horaires d'ouverture des BIT aux 4 communautés de communes.

Les communautés de communes de Billom communauté, Entre Dore et Allier et Ambert Livradois Forez ont d'ores et déjà fait part de leur accord sur ces nouvelles propositions d'horaires. Cette dernière propose juste quelques aménagements spécifiques « à la marge » (pas de pause méridienne en haute saison au BIT d'Ambert, fermeture en basse saison du BIT de St-Germain, etc.)

VII – QUESTIONS DIVERSES

Journées du Livradois-Forez

Jean Jallat et Patrice Royet font part de leur déception du fait que l’affiche de promotion pour les Journées du Livradois-Forez ne mentionne sous le titre « Parc naturel régional Livradois-Forez : c’est ma nature » que les sites de Thiers, d’Ambert et de La Chaise-Dieu et que les villes de Billom et de Lezoux ne soient pas identifiées. Ils considèrent qu’il serait plus profitable de communiquer sur l’ensemble de la destination Livradois-Forez sans mentionner les villes. Le cas contraire, ils souhaitent alors que les 4 villes pôles des 4 communautés de communes soient identifiées.

La plupart des participants font part de leur sentiment de construire collectivement la destination.

Robert Duret rappelle la nécessité du travail d’étude en cours pour redéfinir la stratégie marketing du territoire. Qu’il est important que ce travail soit réalisé collectivement mais que l’appui d’un expert (cabinet d’étude) va permettre de mettre de la cohérence. Le territoire a de toute façon besoin de redéfinir sa stratégie générale de communication.

Philippe Meyzonnet rappelle que La Chaise-Dieu fait partie de la communauté d’agglomération du Puy-en-Velay. Un cabinet d’étude travaille à l’élaboration de la stratégie touristique du territoire. Une réflexion est également en cours pour définir les spécificités du territoire et formaliser une démarche promotionnelle.

Démission de Gérard Lecoq

Corinne Mondin souhaite revenir sur les remarques formulées par Gérard Lecoq envoyées par mail aux anciens membres de la MDT. Elle rappelle qu’il est effectivement important qu’aucune information ne soit cachée. Le souci de la Maison du tourisme est justement qu’il y ait une totale transparence pour le bon fonctionnement de la Maison du tourisme.

M. Gérard Jeanton (Atelier Ocre rose) va participer à la fête de l’Estampe (26 mai 2017, manifestation nationale) et organise des animations dans son atelier de Vodable-Ville. Il invite les participants à venir le rencontrer ce jour-là.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME
RÉSOLUTIONS**

Nombre de participants à la réunion : 20

Nombre de votants présents : 18

Nombre de votants présents ou représentés : 25

Le quorum d'1/3 est atteint : 25 présents ou représentés (sur les 30 membres du conseil d'administration).

AFFAIRE I : Elections du bureau

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE II : Elections du/ de la président.e de la Maison du tourisme

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE III : Recrutement des personnels

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE IV : Guides *Festivités et animations*

Pour	25
Contre	0
Abstention	0